

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **2025 / 00221**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DE LA VILLE D'ALÈS

Service : Animations Culturelles
et Festives
Tel : 04.66.56.10.51
Réf : RV/IT/CL.16-2025

Objet : Signature de conventions pour les différentes animations lors de la Semaine Cévenole 2025

Le maire de la ville d'Alès,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°25_02_06 du conseil municipal du 15 mars 2025 donnant délégation du conseil municipal à Monsieur le maire en application des articles L2122-22 et L1413-1 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant l'organisation des différentes animations lors de la Semaine Cévenole 2025,

Considérant la volonté des entreprises locales de participer financièrement à l'animation et à la promotion de ces animations,

Considérant la nécessité de promouvoir l'activité des diverses entreprises locales,

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

Une convention sera signée entre la ville d'Alès, représentée par son maire, M. Christophe RIVENQ et les établissements suivants ou leurs représentants :

AITEC SARL - 1830 chemin de Saint-Etienne à Larnac - 30100 Alès,
ALES BETON NIMES BETON - ancien carreau de la mine - 30520 Saint-Martin-de-Valgalgues,
ALLIANCE ENVIRONNEMENT - 407 avenue Sainte-Barbe 30520 Saint-Martin-de-Valgalgues,
API RESIDENCE - 118 avenue du Docteur Jean Goubert - 30100 Alès,
ASSOCIATION DES FAMILLES - 3 rue Emile Zola - 30100 La Grand'Combe,
AUXI-NET - 19 avenue Jules Guesde - 30100 Alès,
BAURES PROLIANS SA - 21/22 boulevard Charles Péguy – zone industrielle Croupillac - 30100 Alès,
BAURES TP - 21 avenue de Nîmes - 34000 Montpellier,
BENOI René et Fils Entr. - 894 chemin de la Madeleine - 30140 Boisset-et-Gaujac,
BRAJA LAUPIE - 951 route de Bessèges – Clairac - 30410 Meyrannes,
BURGER KING - 29 chemin de Saint-Etienne d'Alensac - 30100 Alès,
CAR - 594 chemin de la Tourtugue - 30100 Alès,
CEBA SAS - Boulangerie Ange - 1642 chemin de Trespeaux - 30100 Alès,
CEVENNES CARRELAGES - 2270 ancienne route de Nîmes - 30560 Saint-Hilaire-de-Brethmas,
CHARRIERE DISTRIBUTION - 2842 RN86 - Roquebrune - 30200 Saint-Nazaire,
DOUSSON IMMOBILIER - 8 rue Michelet - 30100 Alès,

ELEGANZA - Pôle Mécanique Alès Cévennes - Vallon de Fontanes - bâtiment C - 30520 Saint-Martin-de-Valgalgues,
ENTREPOT DU BRICOLAGE (L') - chemin des Dupines - 30100 Alès,
ESF AMBULANCES - 14 avenue Général de Gaulle - 30100 Alès,
GIRAUD SAS - 404 avenue Jean-Philippe Rameau - 30101 Alès Cedex,
GROUPE PAGES - 6246 avenue Jean Moulin - 30380 Saint-Christol-lez-Alès,
HYPER U - Rocade Sud - avenue Olivier de Serres - 30100 Alès,
ITM LES ALLEMANDES - SAS SDDA - 198 avenue des Frères Lumière - 30100 Alès,
INTERMARCHE - SAS CEPHAM - chemin des Espinaux - 30340 Saint-Privat-des-Vieux,
K-HELIOS - 65 chemin Les Agonèdes - 30340 Saint-Julien-les-Rosiers,
LEYGUES - carrière de la Ferrière - 30140 Thoiras,
MARRON TP - 5 impasse Francis Poulenc - 30100 Alès,
METRO - 1173 ancien chemin de Mons - 30100 Alès,
PCSB PLOMBERIE CHAUFFAGE - 28 avenue Youri Gagarine - BP 10288 - 30106 Alès Cedex,
PEUGEOT GUIRAUD - 1165 route d'Uzès - 30100 Alès,
PM CENTURI SAS (Montaner-Pietrini) - 501 avenue Sainte-Barbe - 30520 Saint-Martin-de-Valgalgues,
POINT S - SARL ROME PNEUS ALES - 1482 ancienne route de Nîmes - 30560 Saint-Hilaire-de-Brethmas,
RECOLOR - 2152 avenue Jean Moulin - route de Montpellier - 30380 Saint-Christol-lez-Alès,
RHONE CEVENNES INGENIERIE - 4 rue de la Bergerie - 30100 Alès,
SAVE - ZAE Les Verries - 230 rue de l'Aven - 34980 Saint-Gély-du-Fesc,
SCAIC - avenue des Pins d'Alep - ZAC du Rieu - 30319 Alès Cedex,
SEE BONNEFILLE (société d'exploitation des Ets Bonnefille) - 576 chemin de Févérol - 30380 Saint-Christol-lez-Alès,
SRC - carrière de la Ferrière - 30104 Thoiras,
STIM SARL - 37 avenue Vincent d'Indy - 30100 Alès,
TEDDY CARRELAGES - zone artisanale Le Mas David - 30360 Vézénobres,
VENIER RENOVATION - 319 avenue Emile Antoine - 30340 Méjannes-lès-Alès,
VEOLIA EAU - 765 rue Becquerel - 34967 Montpellier Cedex 2,
ZENERGIES - 21 avenue Lucien Jalabert - 30340 Salindres.

ARTICLE 2 :

Chaque convention précisera le montant de la participation de chaque entreprise signataire. Un titre de recettes sera émis à cet effet.

ARTICLE 3 :

Monsieur le directeur général de la ville d'Alès et Monsieur le receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.



Alès, le
Le maire

04 SEP. 2025

Christophe RIVENQ

La présente décision, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes ou d'un recours gracieux auprès du maire de la ville d'Alès, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de 2 mois pour répondre. Un silence de 2 mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de 2 mois. Conformément aux termes de l'article R421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement 1 et 2 mois pour saisir le tribunal. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 04/09/2025

Reçu en préfecture le 04/09/2025

Publié le 04/09/2025

ID : 030-213000078-20250904-2025_00221D-AU

S²LO